

Rwanda / Boutros-Ghali donne trois mois aux Français

Reuters, 20 juin 1994

NATIONS UNIES, 20 juin, Reuter - Boutros Boutros-Ghali a invité lundi le Conseil de sécurité de l'Onu à accepter la proposition de Paris pour une intervention militaire humanitaire au Rwanda tout en limitant à trois mois le séjour des forces françaises.

Le secrétaire général des Nations unies a fait parvenir une lettre en ce sens au Conseil au moment où le représentant de la France, Jean-Bernard Mérimée, déposait une résolution demandant l'aval du Conseil pour l'envoi d'environ 2.000 soldats.

L'intervention française a pour objectif d'empêcher de nouveaux massacres dans cette ancienne colonie belge d'Afrique centrale en proie à la guerre civile depuis début avril.

De son côté, un porte-parole des rebelles du Front patriotique du Rwanda (FPR), Claude Dusaidi, a répété que toute force française "ne serait pas la bienvenue" et serait traitée comme une "force d'agression".

Il a ajouté que l'ambassadeur de France au Rwanda, Jean-Michel Marlaud, qui a quitté le pays il y a près de deux mois, serait "arrêté s'il rentre au Rwanda et renvoyé en France".

Le diplomate français a quitté lundi Nairobi, au Kenya, pour Entebbe, en Ouganda, et espère pouvoir rencontrer des responsables du FPR pour tenter d'expliquer l'initiative française.

— Refus du FPR —

Mais le leader du FPR, Paul Kagame, a dit qu'il refuserait de le recevoir. Le Front patriotique reproche à la France d'avoir soutenu l'ancien gouvernement du président Juvénal Habyarimana, tué le 6 avril dernier.

Un porte-parole du secrétaire général de l'Onu a fait savoir que la position du FPR était un sujet de "préoccupation".

Dans sa lettre, Boutros-Ghali souligne que les 5.500 casques bleus supplémentaires dont l'envoi a déjà été autorisé par le Conseil manquaient d'équipement.

"Dans ces circonstances, le Conseil de sécurité peut vouloir examiner l'offre du gouvernement français de mener, sous réserve de l'autorisation du Conseil de sécurité, une opération multinationale sous commandement français avec d'autres Etats, au titre du chapitre VII de la Charte pour assurer la sécurité et la protection de personnes déplacées et de civils menacés au Rwanda".

Pour lui, il est nécessaire de demander aux Français de rester jusqu'à l'arrivée des renforts de casques bleus et jusqu'à ce que l'Onu soit en mesure de prendre la relève. "Cela impliquerait que la force multinationale reste déployée pour une période minimale de trois mois", ajoute le secrétaire général.

L'ambassadeur des Etats-Unis à l'Onu, Madeleine Albright, a déclaré pour sa part aux journalistes : "Nous sommes en général favorables d'une opération humanitaire dans un effort pour rapprocher les points de vue". /JLF/GK

(c) Reuters Limited 1994